CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5732** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE 04/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001

Raison sociale : GOMEZ ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/03/2001

Capital : 7 700

RUE DES ROSES
31210 AUSSON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST-GAUDENS

Siret : 435 181 102 00029

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7129908

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 464 036

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 464 036

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 61 95 69 00 **Fax :**

Portable : 06 86 40 40 56

Responsabilité légale :
GOMEZ RAPHAËL PRÉSIDENT

Site Internet : gomez-fils-carrelage.fr

E-mail : gomez.fils31@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 691 307 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	5	23/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025